



Accueils de loisirs de l'Ulamir e Bro Glazik



GUENGAT

Rue du stade - 29180 GUENGAT
Tél. 02 98 91 16 62 / 06 95 53 65 07
Florence GOURMELEN
E-Mail : alshguengat@ulamir-ebg.org

PLUGUFFAN

Rue Menez Izella - 29700 PLUGUFFAN
Tél. : 02 98 94 32 12 / 06 95 55 79 75
Sylviane LE MAUX
E-Mail : alshpluguffan@ulamir-ebg.org



ÉTÉ 2022

INSCRIPTIONS
AVANT LE
DIMANCHE 12 JUIN

**A compléter pour les familles
n'ayant pas rempli de dossier depuis
la rentrée 2021**

ULAMIR E BRO GLAZIK

Centre Social ULAMIR e Bro Glazik
33 rue Laënnec - 29710 Plonéis - 02 98 91 14 21
contact@ulamir-ebg.org



Présentation de l'association Ulamir e Bro Glazik

Les accueils de loisirs de Guengat et de Pluguffan (pendant les vacances scolaires) sont gérés par l'Ulamir e Bro Glazik.

L'Ulamir est une association qui contribue au dynamisme du territoire rural et péri-urbain des communes de Plogonnec, Guengat, Plonéis, Pluguffan et Plomelin. Défendant l'éducation populaire et la laïcité, c'est également un Centre Social intercommunal et itinérant qui agit au plus près des habitants, et avec l'implication du plus grand nombre, toutes générations et origines confondues.

Ses principaux objectifs sont :

- de favoriser la participation des habitants à la vie locale dans le cadre du projet Centre Social,
- d'étudier les besoins dans le domaine socio-éducatif et d'informer les collectivités locales des réalisations souhaitables,
- de mettre en place des actions répondant à ces besoins ou aux attentes de partenaires, sans concurrencer les associations existantes,
- d'aider les associations locales dans leurs tâches d'animation.

En déposant le dossier de votre enfant à l'accueil de loisirs, il devient adhérent de l'association. L'adhésion est de 15 € pour un enfant. Si vous inscrivez plusieurs enfants, vous souscrivez automatiquement à une adhésion de 30 € pour l'ensemble de la famille.

Règlement intérieur des Accueils de loisirs

Fonctionnement

Lieux d'accueil

L'accueil de loisirs de Guengat se situe au Pôle enfance, rue du stade.

L'accueil de loisirs de Pluguffan se situe à la Maison de l'enfance "Jules Verne", rue Menez Izella. Les enfants se déplacent à la cantine municipale pour se restaurer à midi.

En fonction des projets et des activités les enfants peuvent-être amenés à quitter les centres, accompagnés par des animateurs et en respectant la législation.

Périodes d'ouverture

Pendant l'été 2022 les accueils de loisirs seront ouverts du lundi au vendredi, à partir du vendredi 8 juillet et jusqu'au mardi 30 août.

Les accueils seront **fermés le mercredi 31 août**.

L'accueil de loisirs est ouvert de 7h30 à 19h00 du lundi au vendredi : les mercredis et jeudis uniquement à la journée complète ; les lundis, mardis et vendredis inscriptions possibles à la journée ou à la 1/2 journée (avec ou sans repas).

Il est possible d'utiliser le service de garderie de 7h30 à 9h le matin et de 17h à 19h le soir.

Les enfants peuvent-être récupérés à partir de 17h sauf en cas de sortie.

Horaires des temps d'accueil

L'accueil de loisirs est ouvert de 7h30 à 19h avec des temps d'accueils différents en fonction de vos réservations.

Horaires des temps d'accueil (garderies) pour les familles:

Matin: 7h30 à 9h

Soir: 17h à 19h

Temps d'accueil en demi-journée pour déposer ou récupérer votre enfant:

Matin sans repas départ entre 11h45 et 12h15

Matin avec repas départ entre 13h15 et 14h00

Après-midi sans repas arrivée entre 13h15 et 14h

Après-midi avec repas arrivée entre 11h30 et 11h45

Conditions d'admission

Les accueils de loisirs sont ouverts aux enfants de 3 à 12 ans, et aux enfants de moins de 3 ans scolarisés.

Modalités d'accueil et de départ de la structure

L'adhésion à l'Ulamir garantit une assurance responsabilité civile. Cependant, selon l'article L. 227-5 du code de l'action sociale et des familles, nous sommes tenus d'informer les responsables légaux des mineurs inscrits aux accueils de loisirs de leur intérêt à souscrire un contrat d'assurance de personnes couvrant les dommages corporels auxquels ils peuvent être exposés durant les activités.

Maladies et traitements

Aucun médicament ne peut être administré aux enfants sans ordonnance et protocole signé par le médecin traitant.

Il est important de signaler toute particularité relative à la santé de votre enfant (régime, traitement en cours, allergie, PAI, AEEH...) via la fiche sanitaire à fournir pour l'inscription, ou en informant les directrices. Il est également important d'informer les directrices en cas de changements concernant la santé de votre enfant.

Les enfants doivent impérativement être vaccinés conformément à la législation en vigueur.

Protocole en cas de maladie ou d'accident

En cas d'accident ou de maladie survenant pendant l'accueil, la direction se charge de prévenir les secours et les responsables légaux.

Assurances

Les parents doivent accompagner et récupérer les enfants à l'accueil du centre (la responsabilité de l'accueil de loisirs n'est engagée qu'à cette condition). Les enfants ne peuvent quitter la maison de l'enfance qu'accompagnés de leurs parents. Toute personne autre que le responsable légal, venant chercher un enfant devra fournir une autorisation écrite mentionnant son identité, datée et signée par le responsable. Il est possible de signer une autorisation parentale permettant à l'enfant de quitter seul le centre à partir de 9 ans.

Protocoles liés à la crise sanitaire

L'équipe éducative fera respecter le protocole sanitaire et les gestes barrières en vigueur au cours de l'été 2022. Il est demandé aux parents d'être vigilants et de ne pas emmener les enfants aux accueils de loisirs, dans le cas où ils auraient de la fièvre ou des symptômes évocateurs du Covid.

Modalités d'inscription et de réservations

Pièces à fournir pour le dossier

L'inscription aux accueils de loisirs est valable pour une année scolaire de septembre à août. Les familles n'ayant pas complété de dossier depuis la rentrée scolaire 2021 doivent remplir le dossier d'été pour toute inscription avant la date limite de réservation du 12 juin. **Pour les familles déjà adhérentes, il est demandé de fournir un nouveau chèque de caution par enfant pour l'été.**

Pièces à fournir obligatoirement pour le dossier:

- une adresse mail,
- la fiche sanitaire de liaison par enfant dûment complétée et signée,
- la photocopie des derniers avis d'imposition du foyer (pour l'été 2022 avis de 2021 du foyer sur les revenus 2020, votre avis d'imposition sera conservé et archivé),
- 1 chèque de caution de 100 € par enfant (chèque, espèces, virement)

Une fois le dossier d'inscription enregistré, vous recevrez un courriel avec "des identifiants Belami" permettant d'accéder aux réservations via "le portail famille".

Les réservations

Pour des raisons évidentes d'encadrement, les réservations en accueil de loisirs sont obligatoires. Les réservations se font via le portail famille Belami qui est un logiciel sécurisé prenant en compte la protection des données personnelles. Il est accessible via un code propre à chaque famille. Il contient les dossiers administratifs des enfants et de la famille, ainsi que la fiche sanitaire et de renseignements individuelle. Ses fonctionnalités permettent la gestion en ligne des réservations, l'édition, l'archivage et le suivi de vos factures et règlements, l'édition de devis et/ou d'attestations.

Les réservations de l'été 2022 seront ouvertes sur le portail famille à partir du vendredi 13 mai et jusqu'au dimanche 12 juin 2022 dernier délai.

Les réservations des mini-camps se font uniquement auprès des directrices par mail ou téléphone.

Si vous ne pouvez pas accéder au portail famille (pas de connexion internet ou d'ordinateur...), vous pouvez toujours faire vos réservations auprès de la directrice de l'ALSH.

Permanences des directrices

Accueil de loisirs de Pluguffan :

Sylviane Le Maux à la Maison de l'enfance de Pluguffan.

Les mardis 17, 24, 31 Mai et le mardi 7 Juin de 16h à 18h30

Accueil de loisirs de Guengat :

Florence Gourmelen au Pôle enfance de Guengat.

Les mardis 17, 24 Mai et les mercredis 1, 8 Juin de 16h à 18h30

Règlement et annulation

Tarifs

Les réductions sont appliquées à réception des avis d'imposition et ne sont pas rétroactives. La grille tarifaire prend en compte **le revenu net fiscal du foyer avant abattement**

Pour information vous ne payez pas la totalité du coût réel : le montant global facturé aux familles correspond en moyenne à 40% du budget total du service. Les communes financent à hauteur d'environ 45%, et la CAF à environ 15%

	Revenus	Journée	1/2 journée avec repas	1/2 journée sans repas	Journée camp
Tranche 1	0€ à 19 200€	7,00€	4,50€	3,50€	16€
Tranche 2	19 201€ à 28 440€	11€	7,50€	5,50€	30€
Tranche 3	28 441€ à 35 520€	14,50€	10,50€	7,50€	43,50€
Tranche 4	35 521€ à 50 400€	18,00€	13,50€	9,75€	49,30€
Tranche 5	plus de 50 401€	21,75€	16,50€	12,00€	58€

En cas de réservation, pour une journée ALSH, le même jour, de plusieurs enfants d'une même fratrie, une réduction sera appliquée de 15% pour le 2ème et de 25% à partir du 3ème.

En cas d'inscription de plusieurs enfants d'une même fratrie, sur un mini-camp, une réduction de 10% sera appliquée à partir du 2ème inscrit. Les minis-camps sont réservés aux enfants fréquentant les ALSH, et l'enfant doit avoir fréquenté l'ALSH au minimum 5 jours depuis septembre 2021. Inscription sur un mini-camp maximum par enfant.

Les réductions sont appliquées à réception des avis d'imposition et ne sont pas rétroactives.

Acompte

Pour les réservations de l'été, un acompte de 50 % du total du montant des réservations est demandé (le montant vous sera envoyé par mail), il peut être réglé par chèque, virement, espèces, ou chèque ANCV. La validation des réservations se fera sous réserve du paiement de l'acompte sous 8 jours. A défaut, les réservations seront annulées. Dates d'encaissement des acomptes : mardi 28 juin (juillet), mardi 26 juillet (août)

Règlement des factures

Les règlements peuvent s'effectuer:

- par virement (**nouveau RIB**) : IBAN : FR76 1558 9293 5200 1087 9034 488 BIC : CMBFR2BXXX
- par chèque à l'ordre de l'ULAMIR
- en espèces (faire l'appoint)
- en chèques ANCV (complétés avec votre nom)

Pour vos règlements, merci de préciser :

- le nom de l'enfant,
- le numéro de la facture

Annulation alsh et mini-camp

Compte tenu du nombre limité de places et afin de respecter le taux d'encadrement imposé par la DEPVA, les familles doivent impérativement informer l'équipe d'animation de l'absence du ou des enfants. Les listes d'inscription seront également consultées afin de vérifier la présence effective du ou des enfants.

Toute désinscription à partir du vendredi 24 juin pour le mois de juillet, et du lundi 18 juillet pour le mois d'août, entraînera une facturation à 100 %. En cas d'absence pour raison médicale (le certificat au nom de l'enfant devra être fourni dans la semaine), il restera à votre charge 3 € pour la journée ou 1/2 journée avec repas et 2 € pour une demi-journée sans repas. Pour l'annulation d'un mini-camp il restera à votre charge 8€ par jour.

Pénalités

Il est impératif de respecter les horaires de la garderie. Au delà de 19 h, il vous sera facturé un supplément de 3.50 € par tranche d'1/4 d'heure.

L'accueil des enfants

Encadrement

Chaque équipe d'animation est composée d'une directrice, d'un.e directeur.trice adjoint.e, d'animateurs .trices titulaires du BAFA (ou équivalent) et de stagiaires BAFA.

Les accueils de loisirs sont déclarés auprès de la DJEPVA (La Direction de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative) sous le numéro d'agrément 029ORG0446.

Les taux d'encadrement réglementaires sont d'un animateur pour 8 enfants de 2 à 5 ans, et d'un animateur pour 12 enfants de 6 à 12 ans.

L'équipe de direction veille au respect de ces normes.

Les accueils sont organisés par tranches d'âges afin de respecter le rythme des enfants. Une sieste est prévue pour les enfants de 2 à 4,5 ans, et un temps de repos pour les enfants de 4,5 ans à 5 ans.

Projet éducatif et pédagogique

L'objectif éducatif des accueils de loisirs est le suivant :

contribuer au développement et à l'épanouissement de la personnalité de l'enfant, dans un environnement collectif prenant en compte les attentes et besoins individuels de chacun.

Cet objectif se décline en trois objectifs pédagogiques :

- favoriser le respect, la socialisation, la vie en collectivité, l'autonomie et la coopération...,
- veiller à la sécurité physique, morale et affective des enfants,
- sensibiliser l'enfant au respect de l'environnement pour devenir éco-citoyen.

Les projets pédagogiques dans leur ensemble sont consultables dans chaque accueil de loisirs.

Règles de vie

L'accueil de loisirs doit-être pour les petits et les plus grands un lieu de convivialité. Les enfants doivent donc respecter les règles de vie mises en place avec les enfants et l'équipe éducative. Si un enfant ne respectait pas ces règles et/ou s'il se mettait en danger ou mettait en danger d'autres enfants, il pourrait, après une rencontre avec les parents, être exclu temporairement ou définitivement de l'accueil de loisirs. L'usage du téléphone portable est strictement interdit. L'équipe éducative décline toute responsabilité si un objet de valeur, apporté par l'enfant, était cassé ou perdu.

Recommandations

Nous vous invitons à échanger sur le déroulement de la journée avec les animateurs, la directrice adjointe ou la directrice en fin de journée.

Il est recommandé d'habiller votre enfant avec des tenues ne craignant rien car il y a souvent des risques de tâches ou d'usure suivant l'activité proposée (peinture, potager, sorties extérieures...).

Nous vous conseillons de marquer (en rouge de préférence) les affaires de votre enfant.

Il est important de fournir à votre enfant une tenue adaptée à la météo (casquette, crème solaire, vêtements de pluie, bottes...).

Nous vous demandons également de fournir un sac à dos contenant une gourde, une tenue de rechange.

Pour les enfants faisant la sieste il est important de ne pas oublier leur doudou.

Les minis-camps des ALSH - été 2022

Réservés aux enfants fréquentant
les accueils de loisirs de Guengat et Pluguffan

Inscription sur un mini-camp maximum par enfant.

“Ma première colo”

“ALSH Pluguffan”

Du 11 au 12 juillet (1 nuit) -

4,5/5 ans

camping de Trézulien ** à Douarnenez**



Tu souhaites passer 1 jour et une nuit près de la mer sans papa-maman mais avec ton doudou et te faire de nouveaux copains. Rendez vous à 13h le 11 et retour le 12 à 14h à la Maison de l'enfance de Pluguffan.

Encadré par deux animateurs et ayant la mer à côté, tu pourras t'initier à la pêche à pied pour tenter d'attraper des crevettes, des beaux coquillages et construire des châteaux de sable. Tu pourras aussi profiter d'une balade avec les poneys. Ce séjour se déroule en petit groupe (8 enfants) afin d'adapter la vie quotidienne, les activités.

Au programme : découverte et balade poney, plage, piscine, jeux, contes et histoires lors de la veillée...

Tarif: 58 € maximum (voir grille tarifaire)

“En route pour l'aventure”

“ALSH Guengat et Pluguffan”

Du 12 au 15 juillet (4 jours et 3 nuits)

6/8 ans

camping de Trézulien ** à Douarnenez**

Un mini-séjour sous tente, encadré par 4 animateurs dans un cadre naturel situé à Douarnenez à 1km de la mer, pour 16 enfants, organisé par les ALSH de Guengat et Pluguffan (8 places pour Guengat et 8 places pour Pluguffan).

Deviens un aventurier le temps du séjour pour vivre entre copains au rythme du camping avec des activités qui seront mises en place par l'équipe. Tu vas aimer la vie au grand air en participant à la vie quotidienne.

Au programme : découverte et balade poney, piscine, plage, jeux, veillées...

Tarif: 232 € maximum (voir grille tarifaire)



"Globe trotters"

"ALSH Guengat et Pluguffan"

Du 19 au 22 juillet (4 jours et 3 nuits)

6/8 ans

camping Pré de la Mer à Plonévez-Porzay

Un mini-séjour sous tente, encadré par 4 animateurs, dans un cadre naturel et préservé face à la baie de Douarnenez, pour 16 enfants, organisé par les ALSH de Guengat et Pluguffan (8 places pour Guengat et 8 places pour Pluguffan). Les enfants vivront au rythme du camping. En plus de l'organisation de la vie quotidienne (repas, vaisselle, courses, douches, vie du camp), des activités seront mises en place par l'équipe afin de rendre ce séjour ludique.

Au programme : aide au montage du camp, 1 séance de découverte du surf avec Pen Ar Surf School, plage, balade, jeux, veillées...

Tarif: 232 € maximum (voir grille tarifaire)

CAMPING
pré de la mer



"Une nuit sous la tente"

"ALSH Guengat"

Du 25 au 26 juillet ou du 24 au 25 Août (1 nuit)

4/5 ans

Pôle enfance de Guengat

Une nuit sans papa-maman sous la tente avec mon doudou et mes copains/copines, encadré par 2 animateurs. Peut-être ta première expérience du camping ! Viens la vivre avec nous à l'accueil de loisirs ! Toutes les joies du camping directement au centre de loisirs ! Rendez-vous à 16h le jour J et départ le lendemain à 14h.

Le camp sera monté sur le terrain de foot de Guengat à proximité du pôle enfance pour profiter des commodités.

Au programme : participation au montage du camp, préparation du repas, veillée animée, nuit entre copains/copines... Toutes les joies du camping directement au centre de loisirs !

Tarif: 58 € maximum (voir grille tarifaire)



"Road Trip à vélo"

"ALSH Guengat"

Du 26 au 28 juillet (3 jours et 2 nuits)

9/10 ans

Tu as plus de 9 ans et tu aimes faire du vélo !

Ce mini-camp, encadré par 2 animateurs, va te plaire mais tu devras être présent un minimum durant les grandes vacances pour l'organiser avec les copains/copines de l'ALSH... et présence indispensable les 13 et 15 juillet de 17h à 19h (ce temps ne sera pas payant) pour mise en commun des réflexions individuelles.

Programme à définir : lieu de camp, activité, routes et chemins, menus, le matériel, ton trousseau...

Tarif: 174 € maximum (voir grille tarifaire)

